



Entretien avec Peggy Vicomte, déléguée générale de l'association Femmes@Numerique

Florence Sèdes¹



À l'occasion de sa nomination en tant que déléguée générale de l'association Femmes@Numerique, nous avons rencontré Peggy Vicomte et échangé sur la position de la SIF, le soutien du CIGREF, les projets menés conjointement avec la fondation Blaise Pascal. La tenue de l'assemblée générale 2022 à Paris fut une nouvelle occasion de collaborer à notre cause commune, celles des femmes dans le numérique. Au détour d'une conversation, Peggy Vicomte répond à nos

questions...

Florence Sèdes, 1024 : « *Madame la déléguée générale de l'association Femmes@Numerique, qui êtes-vous ?* »

Peggy Vicomte, Femmes@Numerique : Issue d'une double formation en management des entreprises et en stratégie de communication, je me suis plongée dans l'écosystème de l'innovation il y a maintenant 18 ans en intégrant le cluster Opticsvalley, créé par Jean Jerphagnon. Pionnier des réseaux de cluster en France, il a ouvert la voie à l'*open innovation* à la française, démarche que j'ai embrassée alors et qui guide encore aujourd'hui ma pratique professionnelle. Mes expériences m'ont

1. Professeure d'informatique à l'université Toulouse 3 et chargée de mission Femmes et informatique à la SIF.

conduite à choisir et à m'engager dans l'écosystème du numérique auprès d'entreprises innovantes de la deep-tech dans leur projet de croissance, de jeunes ingénieurs dans leur entrée dans la vie professionnelle, et d'équipes de recherche dans leur approche business de pré-industrialisation.

J'ai découvert un univers éclectique où j'ai eu la chance de croiser des personnes expertes du développement territorial, des hommes et femmes entrepreneurs et investisseurs, aussi bien que des directrices et directeurs de recherche industrielle et académique, ou des scientifiques de renommée internationale, toutes porteuses d'un engagement profond pour leur secteur. Et dès mes premières rencontres et lectures, j'ai su que je serai liée d'une façon ou d'une autre à l'innovation et à la tech pour de nombreuses années !

Rejoindre Femmes@Numérique en 2021 en tant que déléguée générale s'inscrit finalement dans un prolongement naturel puisque issue d'une démarche fédératrice, l'association vise à structurer et amplifier les actions les plus impactantes en faveur d'une meilleure représentation des femmes dans les filières du numérique.

1024 : « *Quel regard portez-vous sur le chemin parcouru par la fondation depuis sa création en 2018 ?* »

Femmes@Numerique : Femmes@Numérique, initiative en faveur d'une meilleure représentation des femmes dans les filières et métiers du numérique, est née en juin 2018 à l'initiative de six associations, le Cigref, Numeum, Talents du Numérique, l'AFMD, la CGE et Social Builder.

Femmes@Numérique se définit comme un collectif et fédère les nombreux acteurs privés, publics et associatifs, afin d'impulser une dynamique, de mobiliser les énergies, de mutualiser les moyens, de soutenir les initiatives les plus impactantes, de partager les solutions et de participer aux réflexions prospectives et aux affaires publiques. Notre démarche repose sur deux leviers d'action : une fondation, regroupant 42 entreprises mécènes co-finançant et accompagnant des projets, et son association de soutien permettant le passage à l'échelle et la pérennisation de la démarche.

Dès sa création en 2018, les personnes engagées dans la fondation, des entreprises mécènes mais également des chercheurs et chercheuses, des personnes représentant l'État et les acteurs du monde associatif, ont tout de suite compris que le passage à l'échelle d'initiatives à fort impact était l'élément clé pour inverser la tendance des courbes. La fondation a ainsi sélectionné des projets impactant et ayant cette capacité de déploiement à l'échelle nationale. En 2021, à partir de ces premiers projets lauréats, pour initier la réflexion et opérationnaliser ce passage à l'échelle, le comité exécutif de la fondation a pris la décision de créer l'association Femmes@Numérique.

Grâce à une production riche et innovante de ressources, six premiers projets lauréats cofinancés par la fondation sont en cours de déploiement sur l'ensemble du territoire par l'association. Ce sont plus de 25 000 élèves qui ont découvert les métiers du numérique et ont été alertés sur les stéréotypes associés.

Les deux structures, fondation et association, juridiquement distinctes, participent chacune à quatre grandes missions — Animer, Amplifier, Déployer et Éclairer — avec pour ambition de répondre à l’urgence de la situation tout en travaillant au développement d’un cadre favorable pour un progrès sur le temps long.

1024 : « *Quelles volonté et perspectives pouvons-nous identifier derrière Femmes@Numerique ?* »

Femmes@Numerique : À l’heure où nous avons besoin de l’engagement du plus grand nombre au sein de notre écosystème, afin de fédérer les efforts et obtenir un impact positif statistiquement mesurable, il ne suffit plus, pour Femmes@Numérique, de dresser des constats.

Pour agir, il est nécessaire de travailler collectivement en organisant les projets en synergie entre associations de terrain, collègues et lycées, écoles, universités et acteurs de la formation, entreprises employeurs, institutionnels, territoires et ministères et de déployer les initiatives les plus impactantes à l’échelle du territoire national. Il est impératif de s’engager sur le temps long et de créer les conditions optimales et durables pour un meilleur accès des femmes aux formations et à l’exercice des métiers du numérique.

Il est également indispensable de penser la sensibilisation aux enjeux et aux débouchés des filières numériques dès les premières étapes du parcours d’orientation scolaire et d’agir sur toutes les étapes à la fois pour ne pas perdre les jeunes filles en cours de route. Le secteur du numérique, dans un contexte de pénurie croissante de compétences, propose les emplois de demain dans une immense diversité de métiers et de secteurs d’activité ; les femmes y ont toute leur place.

Malgré une incontestable progression des femmes dans les filières informatique dans les établissements publics sous tutelle du ministère en charge de l’enseignement supérieur depuis 2019 avec un taux de 16,8 % en 2021/2022, ce taux reste encore très faible (source Femmes@Numérique à partir de données publiques). On constate également une progression positive (+1 %) du taux de féminisation dans les écoles d’ingénieur depuis 2015 mais cette discipline reste largement minoritaire (17,2 % des élèves sont des étudiantes) face à des spécialités telle que la santé, l’agriculture et l’agroalimentaire (59,1 % d’étudiantes) et la chimie, la chimie des procédés et les sciences de la vie (57,3 % d’étudiantes).

Au niveau européen, la France a perdu 2 % de femmes diplômées dans la tech alors que le reste de l’UE ont en moyenne augmenté leur effectif de 6 % entre 2013 et 2017².

Ne tombons pas dans le piège de la *gender fatigue* ! Il est de notre responsabilité collective de mettre en place un numérique responsable et de confiance pour l’intérêt général des générations futures ; et pour ce faire il est nécessaire de proposer des

2. Source eurostat analysée par Genderscan.

formations accessibles à tous et toutes afin de leur apporter les compétences scientifiques, technologiques et numériques qui leur permettront de répondre aux défis économiques, environnementaux et sociétaux auxquelles nous seront confrontés.

1024 : « *Quelles sont vos priorités pour les années à venir ?* »

Femmes@Numerique : À la veille des premières assises de la féminisation des métiers et filières du numérique initiée par Femmes@Numérique et ses partenaires qui se dérouleront le 16 février 2023 à Bercy, la prise en compte de cet enjeu par les pouvoirs publics n'est plus une option. Les freins sont nombreux et les leviers d'actions les plus impactants doivent être intensifiés dans les champs aussi divers que l'éducation, l'orientation, la formation des élèves et des corps professionnels, la reconversion professionnelle, mais aussi l'insertion et l'évolution professionnelle des femmes dans ces métiers.

Ne pas mener dès aujourd'hui une stratégie inclusive forte et volontariste, c'est donc priver les femmes de l'accès à une filière d'avenir et de conditions de travail attractives. Le numérique, tous métiers confondus, c'est 91,3 % de CDI (contre 68,7 % pour les autres secteurs), 72,4 % de cadres (contre 17,7 % dans le reste de l'économie) et 49 300 euros de rémunération brute moyenne (en temps plein)³.

Dans le cadre du plan France 2030, le Plan d'investissement dans les compétences porté par le Haut-commissariat aux compétences (HCC) a permis de revaloriser des parcours de formation à destination de femmes, notamment isolées géographiquement ou en situation de handicap, pour qui le numérique représente un levier d'émancipation professionnelle majeur. Mais il est certain que le levier relatif à la maîtrise des technologies numériques souveraines et sûres sera vain sans un effort national structuré de formation et de mobilisation des compétences nécessaires pour le porter.

Pour coordonner l'ensemble des actions dans un cadre interministériel et sur le temps long, Femmes@Numérique et ses partenaires, défendent l'idée de l'élaboration d'une loi de programmation pluriannuelle d'orientation des compétences, afin de mettre en cohérence les objectifs quantitatifs et qualitatifs de génération des compétences nécessaires avec les moyens dont devra disposer le système académique pour réussir France 2030.

1024 : « *Quelle question ne vous a pas été posée à laquelle vous auriez souhaité répondre ?* »

Femmes@Numerique : Qui peut s'engager ? Chacune, chacun, à sa manière, peut agir pour la féminisation des métiers et des filières du numérique. En devenant mécènes de la fondation, vous contribuez au financement et à l'accompagnement de projets à fort potentiel de déploiement. En adhérant à l'association, vous contribuez

3. Source Talents du numérique

au passage à l'échelle de ces projets et à amplifier, interpeler les forces vives en présence.

En tant qu'entreprises, établissements d'enseignement supérieur, organismes publics et parapublics, organisations professionnelles, associations, fédérations, vous avez la possibilité d'agir à nos côtés pour amplifier les actions de l'écosystème du numérique.

Ensemble, nous révélerons les facteurs clés de succès des actions durables à fort impact, initierons et amplifierons de grands projets collectifs fédérateurs à l'échelle nationale, amplifierons la diffusion des bonnes pratiques et des rôles modèles et participerons aux réflexions prospectives et affaires publiques.

1024 : « *Merci Peggy d'avoir partagé cette vision optimiste, et d'œuvrer, industriels et académiques associés, à réconcilier les filles et le numérique !* »